

***Né de l'envie de tisser des liens entre les membres et les groupements, le groupe communication s'est formé suite à l'appel lancé dans le cadre de l'AG 2020. Formé actuellement de Agnès Hug (Aïre-Grandchamp), Anne-Lise Bieri (Genthod), Jean-François L'haire (Bellevue), Reynald Guglielmetti (La Forêt), Mara Maksic (Vernier Village) et Céline Margot (Aïre-Grandchamp), ce groupe est ouvert à toute plume souhaitant reprendre le chemin de l'encrier !***

### **L'ESPRIT COIN DE TERRE**

Il y a bientôt nonante ans que l'association genevoise du Coin de Terre existe. Cette dernière est partie de l'initiative de quelques personnes dans le but de faciliter l'accès à la propriété aux familles de la classe ouvrière. C'est ainsi que de petites maisons avec jardin sont sorties de terre dans des quartiers aux alentours du centre ville. Les zones faisaient partie de la campagne à l'époque. Il a fallu tout aménager et l'esprit de camaraderie s'est instauré entre les familles.

Les années ont passé et le contexte a bien changé. La densification du canton provoque une tension sur le marché de l'immobilier et le Coin de Terre est aussi impacté. Le prix des maisons a augmenté mais grâce au droit de réméré, il reste en-dessous du marché.

Je me suis demandée ce que l'esprit du Coin de Terre pouvait signifier aujourd'hui pour les nouveaux arrivants qui ne connaissaient pas l'association auparavant. J'ai alors organisé une réunion entre trois personnes qui habitent dans le regroupement « Aïre Grand-Champ » pour échanger à ce sujet. Il s'agit de deux personnes qui ont acquis leur maison récemment et d'une personne qui est propriétaire depuis la construction du lotissement, soit en 1962.



Lorsque je les ai questionnés, ils m'ont répondu en coeur combien ils étaient reconnaissants d'avoir bénéficié de l'opportunité d'acheter une maison avec jardin dans un contexte peu favorable au vu de la conjoncture. Ils ont évoqué le droit de réméré et souhaitent qu'il puisse perdurer afin que leurs enfants en profitent par la suite.

A ce propos, le voisin qui vit dans le quartier depuis le début, a mentionné le fait qu'il a fallu changer les statuts concernant la filiation. En effet, au départ, les maisons se trouvaient remises sur le marché lors de la succession sans aucune primauté des enfants pour la reprise du bien. Tous sont très satisfaits du changement! Toutefois, nous n'éludons pas le fait que nous sommes propriétaires à certaines conditions. Nous l'avons tous accepté le jour où nous avons signé l'acte de vente chez le notaire.

Au sujet de la solidarité qui lie les membres dans les quartiers du Coin de Terre, ils m'ont répondu qu'à Aïre Grand-Champ, en tout cas, la cohésion est bien présente! Nous sommes en interaction pour nous rendre des services mais aussi pour partager des moments conviviaux.

Les enjeux de demain face à l'évolution de la société soulèvent des questions délicates à résoudre. Beaucoup de maisons sont améliorées et agrandies. Il faut trouver un juste équilibre entre les valeurs fondamentales de l'association et les changements du contexte.

Nous avons bien conscience de l'îlot privilégié que représente notre lotissement et nous désirons le protéger afin de le conserver. C'est pour cette raison que nous avons souligné l'importance de faire perdurer cet esprit de groupe qui nous unit. Chaque habitant de nos quartiers est redevable à l'association qui naquit d'une idée qui conditionne notre qualité de vie plus que jamais aujourd'hui, presque un siècle plus tard.

C'est un héritage qui nous oblige!

Agnès HUG

## FAISONS CONNAISSANCE AVEC SYLVIE BERTHOUD

Récemment élue au Bureau du Comité Central, Sylvie Berthoud, du groupement de Bel-Essert, possède de multiples atouts pour relever les défis présents et à venir de notre Association.

Architecte-thermicienne indépendante, elle est spécialisée dans la construction et rénovation écologique, les énergies renouvelables.

Côté jardin, elle se passionne pour les nouvelles pratiques écologiques, la permaculture, la biodiversité.

Ses compétences professionnelles et personnelles seront, sans aucun doute, précieuses pour l'Association genevoise de Coin de Terre.

Afin de faire plus ample connaissance, nous la remercions d'accepter de se soumettre à un « questionnaire de Proust » succinct !

Mon principal trait de caractère: [l'enthousiasme](#)

Mon principal point fort: [autodérision](#)

Mon principal point faible: [manque de ténacité](#)

Ce qui me rend de bonne humeur: [d'aller faire du ski de rando un mercredi ensoleillé](#)

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis: [qu'on aille ensemble faire du ski de rando un mercredi ensoleillé](#)

Mon occupation préférée: [prendre soin du jardin](#)

Le mot que je préfère: [gypaète](#)

La fleur que je préfère: [la filipendule](#)

Mon dernier livre / film / spectacle: [des topo de grimpe, cascade, ski de rando](#)

Ce que je déteste par-dessus tout: [la mauvaise foi](#)

Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence: [celles qui ne sont pas volontaires](#)

Le don que j'aimerais avoir: [la téléportation](#)

Mon état d'esprit actuel: [on verra bien!](#)

Anne-Lise BIERI

## ANNONCE D'UNE NAISSANCE PROCHAINE !



**Nom** : Actaris

**Adresse** : 1 chemin Château-Bloch, 1214 Vernier

**Terme prévu** : Printemps 2024

**Investissement** : 42 millions

**Architecte** : ACAU architecture SA

**Parents** : Une cinquantaine de futurs habitants impliqués

**Taille** : 55 appartements dont 6 restent à attribuer

Après plus de trois ans de gestation, Stéphane Fuchs, coordinateur du projet, est heureux de vous annoncer que l'autorisation de construire définitive est tombée le 10 février dernier et que le premier coup de pioche suivra tout prochainement.

L'arrivée de ce nouveau groupement promet d'apporter du sang neuf dans notre association : une génération qui s'annonce respectueuse de son environnement, de l'espace qui lui est imparti et de ses habitants.

Les futurs membres de ce projet participatif se mobilisent depuis déjà trois ans, à l'occasion de réunions mensuelles, pour définir notamment les valeurs communes (charte, règlement de maison...) et les espaces à partager (salle commune, salle polyvalente, 3 chambres d'amis, atelier de bricolage, atelier de couture, économat, local de partage de matériel...), ainsi que pour les choix de construction communs, typologie, finitions, etc.

Projet écologique et économique, construit en structure bois, qui se veut à énergie positive. Le bâtiment produira, grâce à ses panneaux solaires photovoltaïques/thermiques et ses pompes à chaleur, plus d'énergie que nécessitera le chauffage, l'eau chaude et l'énergie pour l'ensemble des locaux communs et les cages d'escalier.

Nous souhaitons à tous les acteurs une fructueuse phase de construction et nous nous réjouissons déjà d'accueillir dans 2 ans ce nouveau groupement, qui sera sans aucun doute le plus beau des bébés !

Céline MARGOT